

SENSIBILISATION & COMMUNICATION

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES EN 2021

■ **Projection du court-métrage de Pascal Gaubert sur le Sabot de Vénus** à La Malène dans le cadre de Natura 2000 et de l'atlas de biodiversité communale.

■ **Fête de la terre** à la Citerne de Montbrun pour présenter les actions menées dans les sites Natura 2000 et rencontrer les agriculteurs et le grand public.

■ **Balades commentées** durant l'été sur le Causse Méjean et le Causse Sauveterre.

■ **Animation grand public** au Moulin de Cénaret sur la migration des oiseaux.

■ **Animations pour les enfants** des écoles du Rozier, de Sainte-Enimie et de Hures-La Parade, sur les thématiques des haies et des oiseaux.



infos

GORGES DU TARN & DE LA JONTE
LA LETTRE NATURA 2000 | N°14 | DÉC. 2021



Depuis plus de dix ans, notre territoire est engagé dans la mise en œuvre de Natura 2000. Est-il utile de rappeler ce qui en fait la richesse exceptionnelle ? Une biodiversité remarquable et parfois rare, associée à des milieux et des paysages magnifiques.

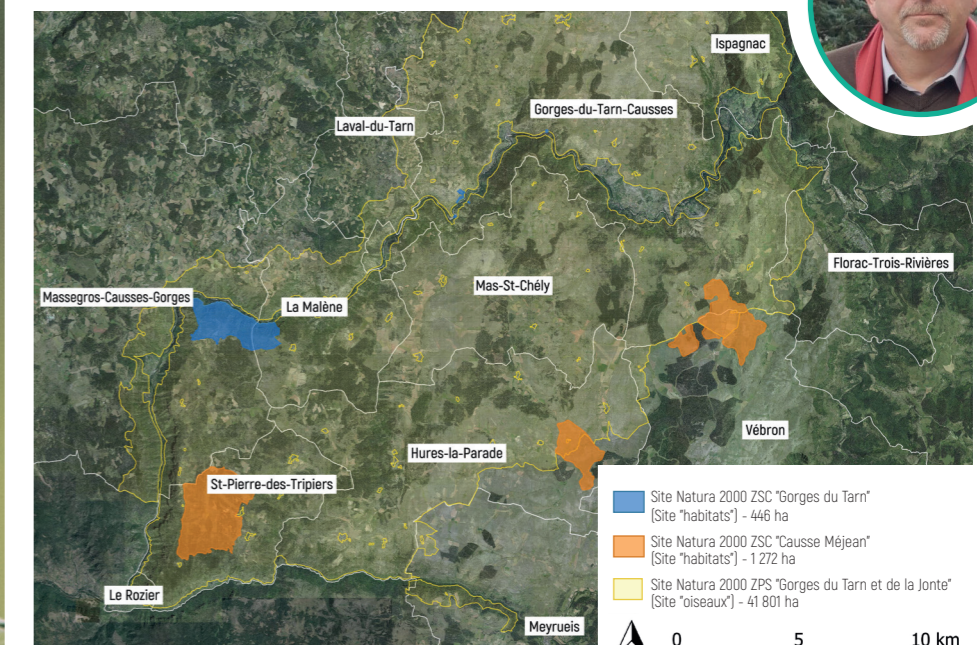
Cette année a été marquée par le changement d'opérateur dans l'animation des sites Natura 2000 de la Communauté de communes. Tout d'abord, nous souhaitons remercier la Fédération Départementale des Chasseurs de Lozère (FDC48) et notamment ses agents qui ont fournis un travail de qualité et qui se sont pleinement investis dans la valorisation du territoire. C'est maintenant le COPAGE (Comité pour la mise en œuvre du plan agri-environnemental et de gestion de l'espace en Lozère) qui reprend la suite de l'animation des sites sous l'égide de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes. Nous espérons pouvoir mener à bien de nombreux projets ensemble dans l'objectif de conserver les oiseaux et habitats d'intérêt communautaire de notre territoire.

En cette année de transition, plusieurs projets ont pu être poursuivis. Quatre nouvelles lavognes ont ainsi été créées sur les causses et plusieurs espèces dont les Sabots de Vénus et les coléoptères saproxyliques ont bénéficié de suivis particuliers, afin de veiller à leur préservation et d'accroître nos connaissances.

Des actions de communication et d'éducation à l'environnement ont encore été menées dans le but de faire découvrir ce territoire exceptionnel au plus grand nombre et de sensibiliser à la préservation de cette biodiversité. Ces actions ont notamment permis de faire découvrir aux enfants de plusieurs écoles, les espèces présentes autour de chez eux et d'échanger avec les agriculteurs au sujet des haies ou du Busard cendré. Pour en savoir plus, poursuivez la lecture !

Henri COUDERC

Président de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes



<http://gorgestarnjonte.n2000.fr>

Maitre d'ouvrage : Communauté de communes Gorges Causses Cévennes - 22 rue Justin Gruat - 48400 FLORAC TROIS RIVIÈRES

Tél. 04 66 44 03 92 - contact@ccgcc48.fr - www.gorgescaussescevennes.fr

Animatrices des sites Natura 2000 : Nina COMBET et Manick VIGOUROUX - COPAGE - 25 Avenue Foch 48000 MENDE - 04 66 65 64 57

nina.combet@lozere.chambagri.fr et manick.vigouroux@lozere.chambagri.fr - www.copage-lozere.org

Crédits photos : L. CAUSSADE, N. COMBET, P. BAFFIE, R. DESCAMPS et D. LAZIN - Conception et impression : Imprimerie des 4 - 04 66 32 10 48



agri-environnement et gestion de l'espace en Lozère



MAEc & Contrats NATURA 2000

CONTRATS AGRICOLES

Pas de nouvelles contractualisations au printemps 2021. Cependant, prorogation des contrats agricoles MAEc existants pour une année supplémentaire avec une reconduction à l'identique. En attente de la future Politique Agricole Commune (PAC).

CONTRATS "NI-AGRICOLE ET NI-FORESTIER"

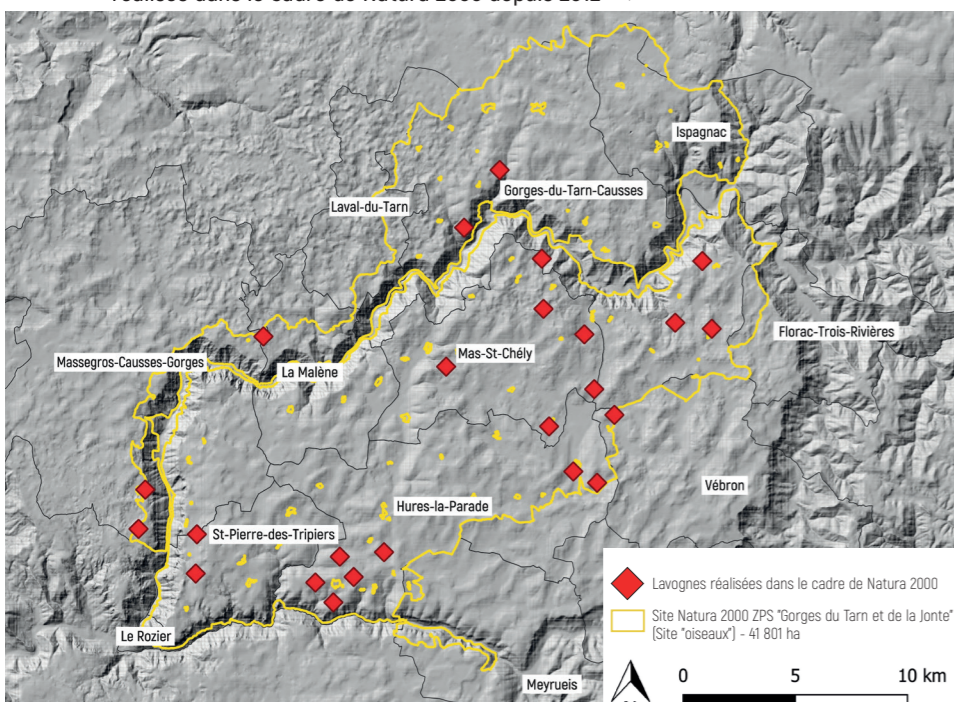
4 lavognes ont été construites cette année (3 sur le Sauveterre et 1 sur le Méjean). 2 projets supplémentaires sont en cours (1 sur le Méjean et 1 sur le causse Noir). Ces projets sont sélectionnés suivant l'intérêt écologique et les financements sont orientés prioritairement sur des restaurations de lavognes et non sur des créations.

DOTATION "NATURA 2000" AUX COMMUNES

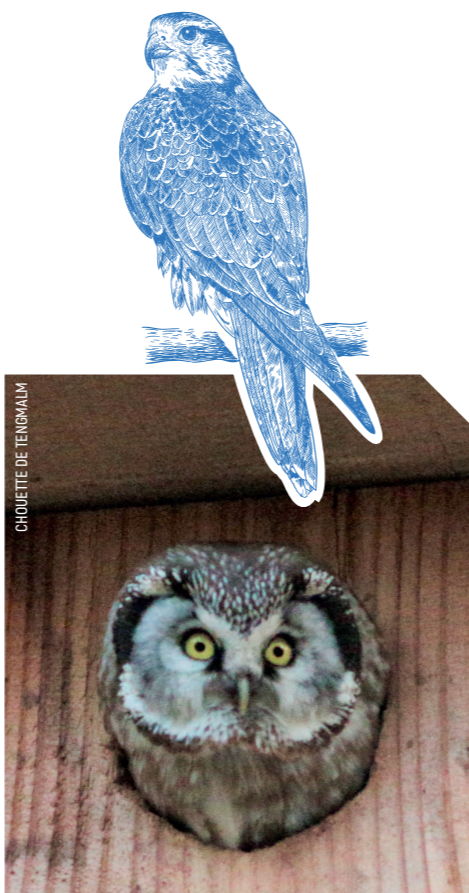
Certaines communes concernées par les sites Natura 2000 ont perçu une dotation de la part de l'Etat en fonction de plusieurs critères (nombre d'habitants, part de la superficie communale située en site Natura 2000 et potentiel fiscal par habitant). La somme de cette dotation pour les communes concernées s'élève à 23 065 € sur notre territoire.



Localisation des contrats de création ou restauration de lavognes réalisés dans le cadre de Natura 2000 depuis 2012 ▼



SUIVIS D'ESPÈCES & VALORISATION



SUIVI DE CERTAINS COUPLES DE RAPACES

Circaète-Jean-le-Blanc, Aigle royal, Faucon pèlerin.

SUIVI AU CHANT DES RAPACES NOCTURNES

Grand-duc d'Europe, Chouette Chevêche, Chouette de Tengmalm.

COMPTAGE DES FAUCONS CRÉCERELLETES

Environ 250 oiseaux comptés sur le Méjean.

SUIVI DES SABOTS DE VÉNUS

Légère augmentation du nombre d'individus par rapport à 2020.

CAPTURE DES COLÉOPTÈRES SAPROXYLIQUES

sur les peuplements de Pins de Salzmann pour identification des espèces.

SUIVI HIVERNAL DU CRAVE À BEC ROUGE

Comptage des individus aux dortoirs.

OBSERVATOIRE PHOTOGRAPHIQUE DES LAVOGNES

Suivi de la faune autour des lavognes par pièges photos.

Busard CENDRÉ & Busard SAINT-MARTIN



IDENTIFICATION

Ces busards étant très ressemblant, il est facile de les confondre. Le busard cendré a une envergure de 97 à 115 cm pour un poids compris entre 295 et 345 grammes. Le busard Saint-Martin, quant à lui, mesure entre 99 et 121 cm pour 340 à 470 grammes. Ces deux espèces ont un plumage gris avec un croupion blanc et les pointes des ailes noires. Cependant, le busard cendré se distingue par une barre alaire noire. Celui-ci est aussi plus petit et plus svelte, et ne possède que quatre doigts alors que le busard saint martin en possède cinq.

En ce qui concerne les femelles, il est difficile de les différencier. En effet, elles ont toutes les deux un plumage brun rayé leur permettant de se camoufler dans leur nid.

LEURS EFFECTIFS SONT EN BAISSÉ SUR LE TERRITOIRE DES INDIVIDUS ONT ÉTÉ OBSERVÉS DURANT CETTE ANNÉE MAIS AUCUN CAS DE REPRODUCTION N'A ÉTÉ RECENSÉ SUR LES CAUSSES

REPRODUCTION

Durant la période de reproduction, les deux oiseaux nichent au sol dans les milieux ouverts avec une couverture herbacée qui permet de dissimuler le nid. La raréfaction des espaces naturels ouverts les a encouragés à s'installer dans des espaces cultivés, ce qui les rend vulnérables en période de fauche.

ALIMENTATION

Tous deux consomment de petits rongeurs, principalement des campagnols. Les sauterelles vertes constituent aussi une part importante de leur régime alimentaire, en été.

MENACES

La menace principale pesant sur les busards est le dérangement en période de reproduction et la destruction des nichées. Lorsque les récoltes ont lieu avant l'envol des poussins, ceux-ci ne peuvent pas s'enfuir et se font happer par les machines. Des actions sont néanmoins possibles pour sauvegarder ces espèces tout en maintenant les activités agricoles sur les parcelles dans lesquelles nichent des oiseaux.

LIER AGRICULTURE & BIODIVERSITÉ AVEC LES HAIES

À l'automne 2020, c'est près de 8 000 arbres et plus de 4 kilomètres de haies qui ont été plantés sur le Causse Méjean. L'équivalent vient d'être mis en place en 2021 via un projet du Parc national des Cévennes en partenariat avec le COPAGE.

Les haies représentent une véritable aide pour l'agriculture, elles sont anti-érosion, pare-neige, brise-vent, fourragères, productives, mais aussi gourmandes et mellifères. Les haies forment un véritable corridor écologique mais également un réservoir de biodiversité de qualité. Si vous avez une haie déjà plantée, vous pouvez bénéficier des conseils des agents du COPAGE pour optimiser le taux de réussite de vos plantations.

Si vous avez l'intention de planter une haie, les agents du COPAGE s'engagent à conseiller et guider chaque agriculteur dans son projet de plantation à un tarif avantageux grâce aux différents programmes financiers.

